

Lorient, le 27/09/2023

APPEL A CANDIDATURE

**Au sein de la Sous-Direction des Politiques Sociales Maritimes, le
Département Action sanitaire et sociale et Préventions (DPAP) recrute :**

Un coordonnateur prévention des risques professionnels maritimes (PRPM)

Catégorie B – Groupe RIFSEEP : 1 – niveau UCANSS 7/8

Localisation	<i>Prioritairement sur le site de Lorient</i> 33, bd Cosmao-Dumanoir 56 327 Lorient <i>Envisageable sur les sites de Paimpol ou de Saint-Malo</i>
Date de prise de poste souhaitée	<i>Poste vacant – Dès que possible</i>

CONTEXTE ET ENVIRONNEMENT PROFESSIONNEL

Présentation de l'employeur Enim

Établissement public administratif, l'Enim est le régime de sécurité sociale des marins. Ce régime social obligatoire, dédié aux marins professionnels du commerce, de la pêche, de la plaisance professionnelle et des cultures marines :

- ✓ assure la prise en charge des soins en cas de maladie, accident du travail, invalidité et maternité ;
- ✓ gère le calcul et le versement de la retraite ;
- ✓ accompagne les employeurs et les marins dans leur carrière ;
- ✓ prévoit et met en œuvre des actions sanitaire et sociale ;
- ✓ mène des campagnes de prévention des risques professionnels maritimes.

Missions de la sous-direction des politiques sociales maritimes

L'organisation de la Sous-direction des politiques sociales maritimes s'articule autour de 5 grands domaines métier, à savoir:

- ✓ Le domaine des politiques d'appui aux employeurs et à la carrière des marins dont les missions principales sont la gestion des déclarations des données sociales et la gestion des déclarations hors navire, des mobilités et du surclassement ;
- ✓ Le domaine de la politique de santé dont les missions principales sont la gestion des bénéficiaires, l'ordonnancement des frais de santé et des prestations en espèces, la gestion du risque ;

- ✓ Le domaine de la politique de retraite dont les missions principales sont la concession des pensions, rentes et allocations de l'assurance vieillesse et du régime de prévoyance des marins ;
- ✓ Le domaine des politiques de prévention et d'action sanitaire et sociale dont les missions principales sont la gestion des aides sociales et la gestion des préventions ;
- ✓ Le domaine de la veille et des études juridiques relatives à la protection sociale des marins dans les domaines : Prévoyance, Accidents du travail/maladies professionnelles, vieillesse, cotisations et recouvrement et action sanitaire et sociale.

Missions du Département des Politiques d'Action sanitaire et sociale et des Préventions (DPAP)

Le Département des politiques sociales maritimes de l'action sanitaire et sociale et des préventions propose et met en œuvre la politique d'action sanitaire et sociale de l'Enim en faveur de ses ressortissants. Il gère les partenariats avec les institutions sociales et médico-sociales.

Le DPAP propose et met en œuvre les politiques de prévention : des risques professionnels maritimes, en matière de maladie, du « Bien vieillir », de la désinsertion professionnelle et du handicap auprès des assurés et des entreprises maritimes.

MISSION ET ACTIVITES DU POSTE

Position hiérarchique

Dans l'attente de la création du département AT/MP en 2024, au sein de la Sous-direction des politiques sociales maritimes, le coordonnateur sera placé, dès son recrutement, sous la responsabilité hiérarchique du Chef du DPAP.

Missions du poste

Le coordonnateur aura pour mission première de préfigurer le futur « pôle de prévention des risques professionnels maritimes » du département AT/MP et d'en devenir le responsable.

Les missions de préfiguration du coordonnateur avant la construction du département AT/MP seront identiques à celles qu'il assumera en tant que responsable du pôle prévention des risques professionnels maritimes.

Son principal rôle est d'assurer la mise en œuvre de la politique de prévention des risques professionnels maritimes et tout particulièrement le plan quinquennal de prévention et sa programmation annuelle.

Activités du poste :

- Participe à la définition de la politique de prévention des risques professionnels maritimes aux côtés du chef de département
- Assure la mise en œuvre de cette politique sur le terrain
- Manage, à cet effet, le réseau des préventeurs sur le littoral (entre 12 et 15 préventeurs de terrain)
- Anime la relation de collaboration avec les services internes de l'Enim dont le Service du Contrôle Médical (SCM) et le Dapsi (Département d'appui au pilotage stratégique et à l'innovation)
- Suit le déploiement du plan de prévention et de sa programmation annuelle
- Réalise un diagnostic annuel des actions de prévention mises en œuvre, analyse les résultats
- Fait des recommandations et contribue à la programmation du plan d'actions de l'année suivante
- Assure le suivi du marché public de « Prestations d'études, de formation, de communication, d'actions de prévention des risques professionnels maritimes et d'accompagnement des entreprises maritimes » passe les commandes et veille à la gestion budgétaire.
- Commande et suit la réalisation d'études sur les risques professionnels et de rapport statistiques sur la sinistralité et l'accidentologie (prestataire du marché public)
- Contribue à l'alimentation de l'Observatoire des sinistralités de l'Enim et à l'analyse des données
- Apporte son expertise au pôle tarification dans la mesure où les résultats obtenus dans le domaine de la prévention viendraient à impacter les règles de taxation et le calcul des cotisations
- Prépare et, le cas échéant, anime les réunions de travail et comités de pilotage internes et externes
- Rédige les notes de son service
- Contribue à l'animation du réseau des partenaires de la prévention et de la sécurité au travail
- Peut être amené à représenter l'institution en tant que personne qualifiée dans des instances dédiées à son domaine d'expertise

Compétences et ressources attendues :

- Avoir ou acquérir une très bonne connaissance du domaine de la prévention des risques professionnels maritimes
- Avoir ou acquérir une bonne connaissance du domaine « AT/MP » de l'Enim et de l'inter-régimes,
- Avoir ou acquérir une bonne connaissance des processus de la réparation, de la réglementation et de leur application,
- Capacités à animer un réseau d'experts et au management d'équipe notamment au management à distance,
- Aptitude à impulser auprès de son réseau le développement d'une culture de l'évaluation des performances au regard des objectifs et des coûts,
- Aptitude au travail en équipe et en réseau,
- Capacités d'organisation, de méthode et de planification.

Spécificités du poste (facultatif)

- Amené à se déplacer sur les différents sites de l'Etablissement,
- Amené à se déplacer chez le prestataire du marché public Amené à se déplacer sur l'ensemble du littoral au contact des préventeurs et le cas échéant des employeurs

CONDITIONS D'EXERCICE DU POSTE

Eligible au télétravail après une période d'adaptation de 3 mois maximum.

INFORMATIONS ET MODALITES DE CANDIDATURES

Personne à contacter pour le poste

Marc HENTGEN – Chef du DPAP – 02 97 64 84 42 – marc.hentgen@enim.eu

Dépôt des candidatures uniquement par mail à : mobilite-drh.sg@enim.eu

Contenu du dossier de candidature à transmettre par courriel :

- Fiche de candidature pour une mobilité interne + CV actualisé (avec situation administrative : titulaire, détaché, en disponibilité, CDD, CDI...),
- Lettre de motivation,
- 2 derniers entretiens professionnels et de formation (EPEF).

Date limite de candidature : 12 novembre 2023